

**DECISION n°2021-018 PORTANT NOMINATION DU CHARGE
DE MISSION « SCIENCE ET SOCIETE » D'AVIGNON UNIVERSITE**

- Vu le Code de l'éducation et notamment ses livres VI et VII,
- Vu le décret n° 84-723 du 17 juillet 1984 portant création de l'Université d'Avignon,
- Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019, et notamment l'article 15,
- Vu la délibération n°CA-2019-111 du 4 décembre 2019 relative à l'élection de Monsieur Philippe ELLERKAMP à la présidence d'Avignon Université,
- Vu l'arrêté du 9 novembre 1999 portant titularisation de Monsieur Thierry CLAVEL en qualité de maître de conférences à l'Université d'Avignon à compter du 1^{er} septembre 1999,

LE PRESIDENT D'AVIGNON UNIVERSITE

DECIDE

Article 1er

Monsieur Thierry CLAVEL, Maître de conférences hors classe, est nommé Chargé de mission « Science et société » de l'établissement.

Article 2

Cette nomination entre en vigueur à compter de ce jour et pour la durée du mandat du Président en exercice.

Article 3

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Avignon, le 26 novembre 2021

Le Président d'Avignon Université



PRÉSIDENCE
AVIGNON
UNIVERSITÉ
74 rue
Louis Pasteur
84029 Avignon
cedex 1
Philippe ELLERKAMP